



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation générale et des élections
pref-dcl-brge@indre.gouv.fr

Déclaration dans le cadre de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983 relative au service militaire des double-nationaux

Pièces à fournir par le demandeur

en vue de l'établissement de la déclaration d'option prévue par l'article 2, 1er alinéa de la convention précitée

* * *

- Formulaire ci-joint de demande d'obtention de la déclaration d'option, signé par vous-même et par l'un de vos parents si vous êtes mineur à rédiger en **3 exemplaires originaux**
- Copie de l'attestation de recensement fournie par la mairie, signée par vos soins
- Copie de votre pièce d'identité française en cours de validité
- Copie de votre titre d'identité algérien (ou à défaut celle de l'un de vos parents) en cours de validité
- Copie du livret de famille comprenant :
 - * l'acte de mariage de vos parents ;
 - * votre acte de naissance
- Un justificatif de domicile de moins de six mois au nom de la personne chez laquelle vous vivez
- Si vous êtes domicilié chez vos parents ou chez un tiers : attestation sur l'honneur de la personne détentrice du bail certifiant que vous vivez bien chez elle accompagnée de sa pièce d'identité
- Si vous êtes mineur, joindre la copie de la pièce d'identité de l'un de vos parents ou de votre tuteur légal, qui devra apposer sa signature à côté de la vôtre sur la déclaration d'option

Ces pièces sont à envoyer par voie postale uniquement à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Indre
DCL- BRGE
Place de la Victoire et des Alliés
CS80583
36019 CHÂTEAUX Cedex

- un original du formulaire signé vous sera retourné par voie postale. Les deux autres originaux seront transmis aux services du Consulat d'Algérie ainsi qu'au Centre du service national d'Orléans (45)